

LE CHAPPELLEAUXNAUX CANARD



Edito

61 La rue Principale et l'Eglise
Chères Chapellauniennes,
chers Chapellauniens

Notre programme d'investissements lourds est maintenant sur le point de se terminer : Après le parking de la salle polyvalente, la restauration de la Mairie et la construction d'une salle de réunion très appréciée par ses utilisateurs, le ré-aménagement de la voirie du village des Yutiers sera la dernière grande réalisation de ce mandat.

Avec l'équipe municipale, j'ai souhaité avancer lentement, mais sûrement dans les réalisations afin de ne pas déséquilibrer nos finances, et sans augmentation d'impôts cette année encore.

Avec la somme importante que nous a allouée le Tribunal en conclusion du procès opposant la commune à l'Etat nous allons lancer une étude pour voir la faisabilité d'une connexion de l'ancienne station d'épuration à la nouvelle station de Lignières de Touraine. Celle-ci pourrait nous accueillir sans problème, même si nous récupérons quelques habitations au passage.

Enfin, après négociation avec le Syndicat des Eaux Lignières-Vallères qui nous vend l'eau potable, nous avons décidé d'accepter une augmentation du prix du m³ permettant d'arriver au prix coûtant. En effet, il n'était ni moral ni économiquement viable de continuer, grâce à un contrat devenu au fil du temps particulièrement avantageux, d'acheter cette eau 1/3 en dessous de son prix coûtant.

L'augmentation qui s'en suivra restera modique pour l'usager, mais vous verrez à l'intérieur du Canard un article traitant des enjeux de l'eau maintenant et dans le futur proche qui vous intéressera sûrement.

Ne ratez pas l'événement exceptionnel du 21 juillet : La Fête des 10 ans des Bateliers avec la participation des habitants en costumes du XIX^{ème} siècle, spectacle et le grand feu d'artifice. En attendant, je souhaite de bonnes vacances à ceux qui peuvent partir, mais aussi à ceux qui restent sur notre commune où il fait si bon vivre !

Bonne lecture !

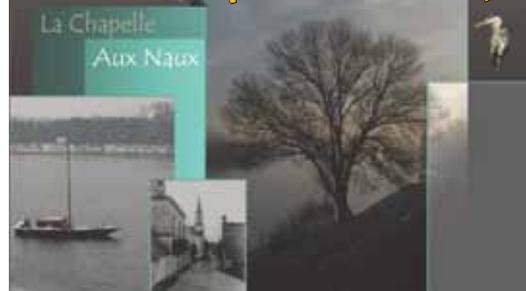
Philippe
MASSARD

Sommaire

Arbre, goûter et décorations de Noël	p 2
Club des anciens	p 3
Concert église / Brocante	p 3
Soirée loto	p 4
Concours maisons fleuries	p 4
Marché Noël / Médaille	p 5
Noce de platine	p 5
La neige	p 6
Graffitis / Réparation mur / Repas anciens	p 7
Repas Bateliers / Réunion secrétaires	p 8
Cérémonie des voeux	p 8
L'eau	p 9 à 11
Nouveau tracteur / Assistance 37	p 12
Crués / Plesse du Bourg	p 13
Situation financière de la commune	p 14
Manifestations / Carnet	p 15
Fête des Bateliers	p 16

Attention, nouvelle adresse du site

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE SUR
www.lachapelleauxnaux.fr





Arbre de Noël



En organisant, pour la quatrième année l'arbre de Noël qu'il offre aux enfants de la Chapelle Aux Naux, le Comité des Fêtes a connu un grand succès, tant auprès des petits que des grands. Trois temps forts ont marqué cette



fête : la représentation du cirque Cancy, qui a fait participer enfants et adultes pour l'arrivée du Père Noël saluée en chansons, la distribution des cadeaux et enfin le goûter pour les enfants et les parents, qui a clos cet après-midi festif.

Goûter de Noël

Comme chaque année, la directrice de l'école Mme PRETIS a organisé un goûter de Noël, avec l'aide de l'institutrice madame MOLINA et de la Municipalité qui a fourni et préparé du chocolat et des gâteaux ; le tout servi par le personnel communal.



Ce moment convivial est très apprécié par les enfants de l'école, préparant ceux de la Chapelle aux Naux à l'Arbre de Noël organisé par le Comité des Fêtes.

Décorations de Noël



Les décorations de Noël sur les bâtiments communaux ont pu être fortement étoffées fin 2011 grâce à l'achat de nouveaux motifs à des prix très préférentiels. Si l'achat par la Communauté de Communes d'un chariot élévateur à usage commun à toutes les communes se concrétise, les illuminations de fin d'année pourront encore être améliorées.



Le Club des anciens



Le Club du Temps Libre composé d'Anciens qui se réunissent tous les mercredi après-midi à l'initiative des Familles Rurales a été le premier à utiliser la nouvelle salle de réunion qui semble satisfaire pleinement ses membres. Ce local est plus adapté aux jeux de cartes que la salle des fêtes ! De plus d'importantes économies de chauffage et

d'éclairage seront réalisées, et lorsque le petit jardin attenant sera aménagé il leur sera possible de s'installer dehors aux beaux jours.

Concerts à l'église

L'église de la Chapelle aux Naux a connu un grand moment musical le dimanche 11 mars avec le concert de Cécilia Parody. En effet, dans l'église pleine à craquer la belle Cécilia a charmé les spectateurs par sa voix, d'une grande pureté et d'une puissance remarquable, accompagnée avec virtuosité par Gérardo di Giusto au piano.

Ce couple argentin a enchanté le public sur les rythmes du folklore de leur pays.

Ces concerts organisés par l'Association des Familles Rurales qui ont lieu deux fois par an remportent toujours un grand succès.



Un concert à l'église de LA CHAPELLE AUX NAUX aura lieu le dimanche 07 octobre 2012 à 16 h.00. «Autour de mes nuits» : cinq vocalistes expérimentés et l'énergie d'un groupe de rock sans un seul instrument.

Un orchestre de voix qui empreinte les chemins du jazz, de la Soul Music, de la Bossa Nova et de la chanson française.

Entrée 7 euros - Adhérents Familles Rurales : 5 euros - gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Brocante

Encore une bonne cuvée pour la brocante annuelle organisée par les Familles Rurales...



Près de 100 exposants, beaucoup de visiteurs, et l'occasion pour tout le monde de passer un bon moment avec un temps particulièrement clément cette année.

Vivement la prochaine édition !



Soirée loto du samedi 4 février 2012

La soirée loto était organisée par le Comité Des Fêtes malgré le froid et un temps incertain 135 personnes étaient présentes. Le vin chaud et les gâteaux faits maison ont été appréciés de tous. Merci aux personnes qui nous ont aidé pour la fabrication des gâteaux, le petit coup de main pour monter les tables et les chaises ainsi que pour ranger la salle après chaque manifestation.



Maisons Fleuries

Lors des Vœux du Maire les participants au concours des Maisons Fleuries ont été récompensés : Malgré un été difficile dû aux conditions météorologiques défavorables, leurs jardins et potagers ont contribué à l'embellissement de la commune.

Pour la première fois, la commune a décidé de participer au Concours des Villages Fleuris 2012 organisé par la Société d'Horticulture de Touraine ; sans trop d'espoir cette fois-ci car le règlement est très exigeant, mais qui sait dans l'avenir...



Les gagnants sont :

PETITS JARDINS

- 1 Mme Marylène DAMIENS-TESSIER
- 2 M. et Mme J. LAURENT
- 3 M. et Mme J.C. BUCHER

GRANDS JARDINS

- 1 Mme Gilberte FICHET
- 2 Mme Maryse BENONY
- 3 M. et Mme LEFAY

POTAGERS

- 1 Mme Danielle BAUDRIER
- 2 Mme Marylène DAMIENS-TESSIER
- 3 Mme Gilberte FICHET

FACADES

- 1 M. et Mme J. LAURENT
- 2 M. et Mme FOURNIER



Marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël des Bateliers a eu lieu début décembre et a connu une bonne fréquentation malgré le temps maussade. Cette animation, bien installée dans le paysage des manifestations de fin d'année, est devenue incontournable dans la région.



Médaille du travail

Le Maire a remis la médaille du travail à Mme Puault devant une assemblée choisie par elle, des membres du Conseil Municipal et les Maires sous l'autorité desquels elle a effectué son travail de secrétaire de Mairie avec une grande efficacité pendant 20 ans. Nous lui souhaitons une excellente retraite bien méritée.

Noces de platine

Le samedi 26 mai Le Maire a célébré à la Mairie les noces de platine entre Louise et René MORIN, chapellauniens depuis près de 40 ans.

Il a rappelé combien sont rares ces noces qui correspondent à 70 ans de mariage et de vie commune, et comme elles seraient dans l'avenir sans doute de plus en plus rare malgré l'allongement de la durée de vie...

Il a souhaité de longues années de bonheur aux « jeunes mariés », en faisant remarquer avec malice qu'à les voir, ainsi que d'autres habitants de la commune, « ça conserve de vivre à la Chapelle aux Naux ! », et leur a donné rendez-vous dans 5 ans pour les noces d'albâtre.





Neige



La commune a encore connu cette année deux importants épisodes neigeux accompagnés de froids intenses qui d'un côté nous ont permis de voir des paysages magnifiques et la Loire charriant des glaçons, mais qui ont entraîné également de grosses difficultés de déplacement, notamment pour les transports scolaires.





Graffitis

Afin de protéger des effets du temps les graffitis inscrits sur les murs par les occupants de l'ancienne prison, devenue un passage à ciel ouvert permettant d'accéder à la nouvelle salle de réunion, une protection spéciale en plexiglass a été installée.



Réparation du mur

Le mur de l'ancien cimetière sur la place de la Gabare menaçait de s'écrouler par endroits. Ce lieu près duquel se trouvent les toilettes publiques servant de parking, il a été décidé de le restaurer pour éviter tout incident.



Repas des anciens



Comme tous les ans, l'association Familles Rurales organise le repas des anciens dans la salle des Fêtes, auquel sont invités tous les habitants de la commune âgés de plus de 60 ans. Ce moment convivial, pendant lequel ils partagent un bon repas agrémenté d'animations diverses et toujours réussies, fait partie des traditions permettant de resserrer les liens entre les habitants.



Repas des Bateliers

Le dimanche 25 mars l'association des Bateliers du Ridellois a organisé le grand repas qui a lieu chaque année dans une commune différente. Ce fût une grande fête, comme savent en faire les bateliers venus de Bréhémont, Savonnières, la Chapelle sur Loire et Savigny en Véron. La bonne chère et le bon vin, agrémentés ne nombreux chants de bateliers, ont concouru à créer une formidable ambiance festive et à faire de cette réunion conviviale une grand réussite.



Réunion des secrétaires



Le mercredi 14 décembre 2011, la commune a eu le plaisir d'accueillir l'association des secrétaires de Mairie du Canton, qui fut une des premières à étrenner la nouvelle salle de réunion. Philippe BEAUVILLAIN, Président de la Communauté de Communes a répondu en présence du Maire aux questions des secrétaires bien

coachées toute la soirée par Hélène MARTINI, la secrétaire de la Chapelle aux Naux. Un bon repas a clôturé cette réunion bien conviviale qui permet aux secrétaires des communes voisines de mieux se connaître et échanger sur leurs façons de travailler.

cérémonie des vœux

Lors de la cérémonie des vœux le samedi 7 janvier le Maire a rappelé les réalisations sur la commune au cours de l'année écoulée : Salle de réunions à la Mairie, déboisement de la Loire face au port, travaux de voirie) ; du procès gagné contre l'Etat pour la station d'épuration ; de la distribution du Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM). Il a évoqué également les projets 2012 dont certains sont à ce jour réalisés ou en cours (Aménagement de la Plesse du Bourg, lancement d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) type développement durable destiné à remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS) qui n'est plus d'actualité, création de ralentisseurs sur la D16 (Levée de la Loire) aux abords du Bourg afin d'améliorer la sécurité des habitants). L'aménagement du village des Yutiers fera l'objet d'une concertation avec les riverains avant lancement des travaux en 2013.



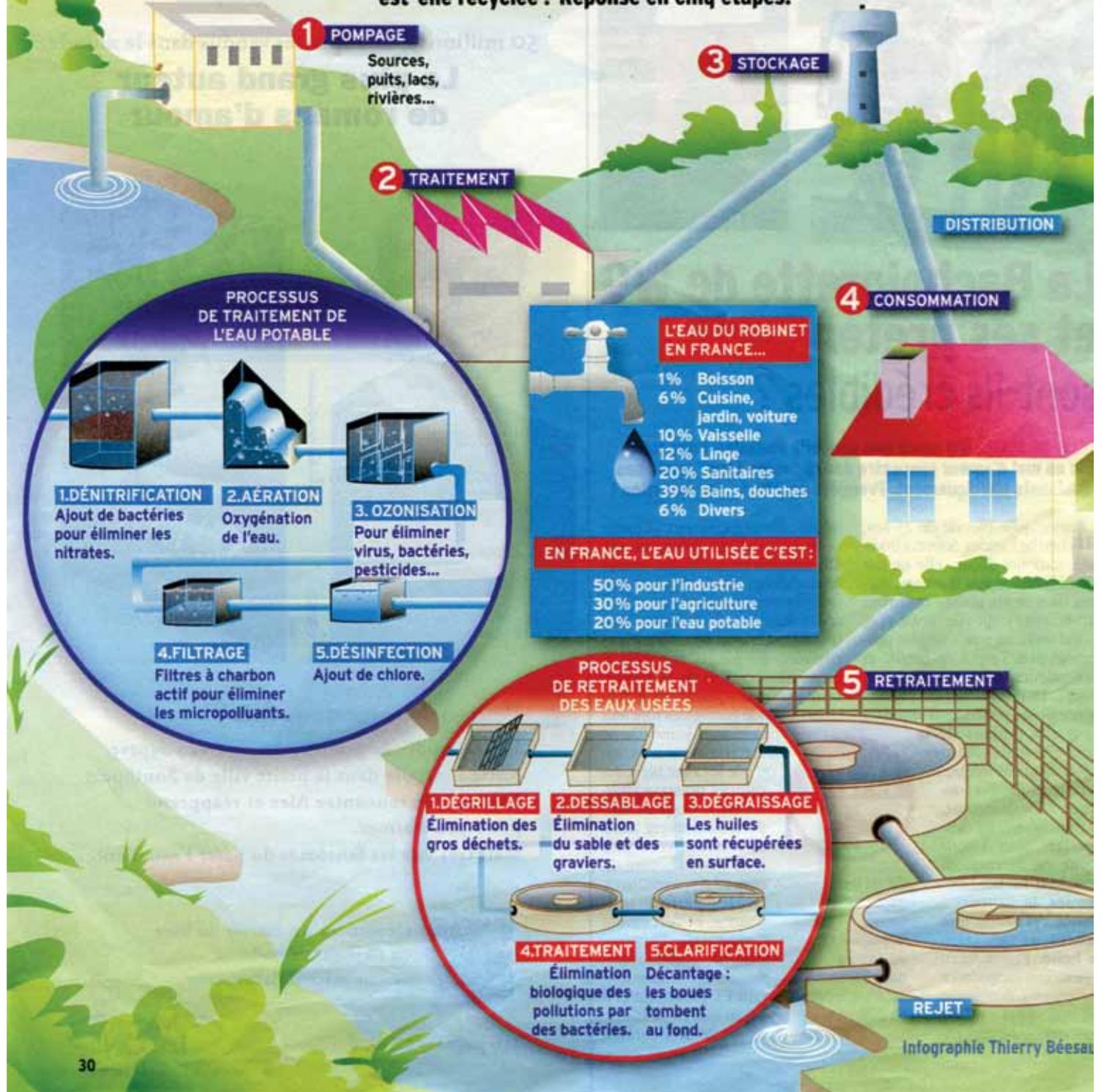
Il a enfin rappelé l'excellente situation financière de la commune malgré les nombreux investissements, ce qui rend inutile toute augmentation des impôts.



Eau potable

D'où vient-elle ? Où va-t-elle ?

CONSOMMATION. Ouvrir le robinet pour remplir un verre ou prendre une douche est devenu un réflexe. Mais que se passe-t-il avant que l'eau ne parvienne jusqu'à nos maisons ? Et comment est-elle recyclée ? Réponse en cinq étapes.





L'eau

Ressource naturelle fragile, l'eau est la base de toute forme de vie. Aujourd'hui nous devons protéger cette ressource plus précieuse que jamais, en faisant déjà ce qui est le plus facile pour nous : Eviter de la gaspiller...

Quelques trucs faciles à mettre en place pour économiser l'eau :

- Equiper les pommeaux de douche et les robinets d'économiseurs d'eau.
 - S'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie.
 - Mettre une brique ou un objet lourd dans le réservoir des toilettes qui ne sont pas équipées d'une chasse d'eau à double débit.
 - La vaisselle à la machine permet d'économiser plusieurs litres d'eau par rapport à un lavage à la main.
 - Privilégier les douches aux bains entraîne 60% d'économie minimum.
 - Mettre en place un « stop douche », petit dispositif à poussoir installé entre le flexible et la douchette, permettant d'arrêter et rétablir l'écoulement de l'eau d'un simple geste du pouce.
 - Ne pas laisser couler l'eau pendant qu'on se lave les dents.
 - Vérifier régulièrement son compteur pour détecter toute fuite qui peut rapidement prendre des proportions graves.
 - Acheter les appareils (lave-linge et lave-vaisselle, chauffe-eau...) les plus économes en eau ; la différence de prix est vite rattrapée.
 - Au jardin : bien pailler les plantations pour limiter l'évaporation de l'eau d'arrosage.
 - En été, arroser le soir, et surtout pas en plein soleil. Ne pas tondre la pelouse trop ras.
- Toutes ces mesures peuvent faire diminuer la consommation d'eau de presque la moitié : une bonne chose pour votre portefeuille et pour la planète...

Distribution d'économiseurs d'eau

L'eau est une ressource naturelle précieuse, de plus en plus chère et trop souvent gaspillée. C'est pourquoi la Communauté de communes du Pays d'Azay le rideau et l'ensemble des communes du territoire, engagées dans une politique de Développement Durable, offrent aux habitants la possibilité d'obtenir un kit d'économiseurs d'eau à un tarif extrêmement préférentiel.

Il s'agit là d'une des décisions concrètes prises par le Comité Développement Durable de la Communauté de Communes dans le cadre de son Agenda 21.

Ce kit, composé de trois réducteurs de débit pour robinet et un pour douchette, s'installe très facilement sur tout type de robinetterie. Ce dispositif vous permettra de réduire de moitié la consommation par point d'eau équipé sans pour autant perdre en confort d'utilisation. Vous pourrez ainsi économiser jusqu'à 20% sur votre facture d'eau.

Le kit sera à retirer dans à la mairie dans le courant de l'été (un avis spécifique sera mis dans les boîtes aux lettres) contre une somme modique, la Communauté de Communes et la Municipalité en payant la plus grande partie.





Le prix de l'eau à la Chapelle aux Naux

Grâce à un contrat négocié il y a plusieurs dizaines d'années, nous achetons l'eau au Syndicat Lignères-Vallères 43 cts d'euro alors que le prix coûtant pour le Syndicat est de 61 cts. Il s'agit d'un des prix les plus bas du département comme vous pouvez le voir sur la carte ci-dessous.

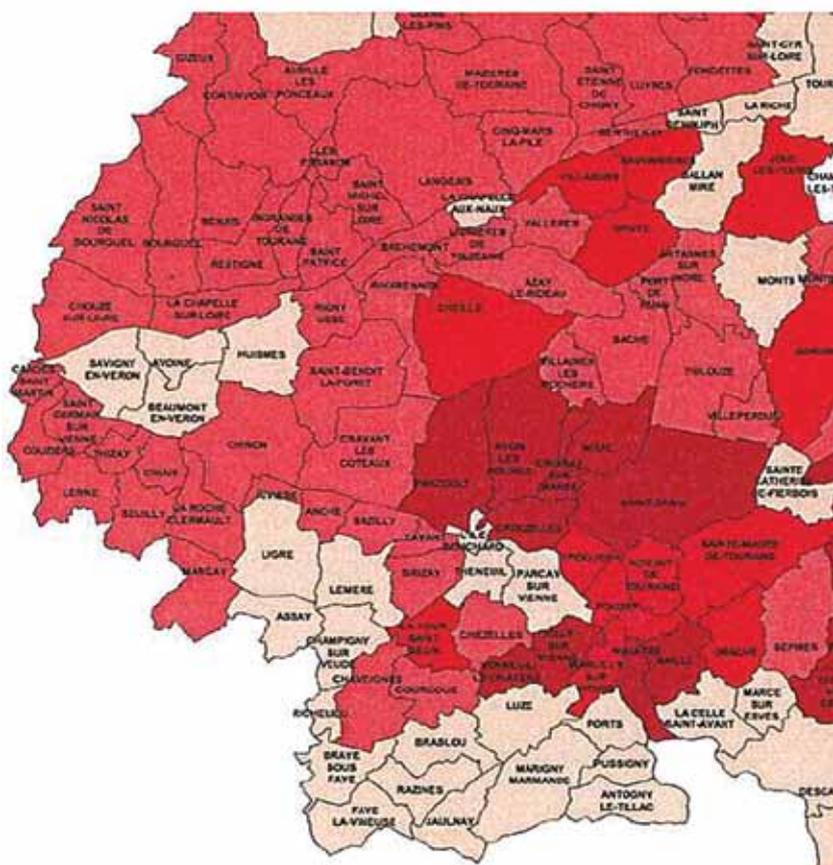
Cette situation injuste vis-à-vis des populations de Vallères et Lignères de Touraine dure depuis 4 ans et ne peut plus, pour des raisons autant morales qu'économiques, perdurer. Le Maire et son Adjoint ont renégocié ce contrat de façon à revenir progressivement au prix coûtant, ce qui se fera en 3 ans.

Cela se traduira dès la prochaine facture par une hausse minime en euros (22 cts le m³), mais significatives en pourcentage (30%). Pour une consommation moyenne de 120 m³, cela fera une augmentation de 18 euros environ, soit 12% d'augmentation compte-tenu du prix de l'abonnement qui ne change pas.

A titre de comparaison, le prix moyen du m³ d'eau en France est de 3,42 euros (1,39 euro à la Chapelle aux Naux)

A noter qu'à partir de la prochaine facturation (octobre 2012) il sera possible de régler par virement : il suffit d'envoyer ou déposer un RIB à la Mairie ; et d'ici la fin de l'année il sera possible de régler ces factures par Carte Bancaire directement sur le site internet de la commune.

Les tarifs TTC de l'eau potable aujourd'hui



Direction
Départementale des
Territoires

Facture 120 m³ en Euros *
prix TTC (Nombre de communes)

> à 360	(0)
300 à 360	(27)
240 à 300	(44)
180 à 240	(139)
120 à 180	(64)
0 à 120	(3)

* Pour les communes desservies par plusieurs services, seul celui concernant le plus grand nombre d'abonnés a été retenu.



Nouveau tracteur

Afin de ménager le tracteur communal âgé de 24 ans, le Conseil Municipal a décidé d'acheter un mini tracteur de la marque KUBOTA, qui sera essentiellement destiné à la tonte de toutes les parties enherbées de la commune (bords des routes, terrains près du cimetière, bords de Loire etc...). Son utilisation permettra un gain de temps et garantira des résultats excellents au niveau efficacité.



Assistance 37

Frédéric JACQUET, habitant de la Chapelle aux Naux depuis 2005, s'installera en juillet 2012 en entreprise individuelle (EIRL), dans le domaine de l'informatique et du numérique.

Il exercera au profit des particuliers et des professionnels : installation, maintenance, dépannage, réseaux (dont Internet), formation à l'informatique et contrats d'entretien, au domicile du client, en atelier ou à distance.

Ses domaines seront ceux du PC et de l'environnement multimédia.

Il proposera en particulier aux familles, la sécurisation du poste de travail, ainsi que le contrôle de la navigation des enfants sur internet (y compris la formation des parents).

Vous pourrez le contacter par l'intermédiaire de la mairie ou par la publicité qu'il fera circuler.

ASSIST@NCE-37 Informatique et Multimédia

*Vente, dépannage, formation, prestation et service.
Pour particuliers, familles, associations et professionnels.
A votre adresse ou à distance.*

Tarifs modérés, travail soigné, relationnel de qualité.

06 08 66 74 61

assistance-37@laposte.net

Plus d'infos :
www.assistance-37.net

F. JACQUET - 37130 - La Chapelle aux Naux / Et en cours de création





Marques des crues

Dans le but de faire revivre l'histoire de la commune et faire vivre son patrimoine, nous sommes à la recherche des marques de crues encore existantes sur les murs des maisons construites avant 1856 date de la première grande crue centennale.

Nous en avons récolté déjà un certain nombre, mais il en reste certainement d'autres, même abimées, qui se situent en général sur les murs extérieurs des habitations et granges, entre un et deux mètres de hauteur.

Merci de les signaler à la Mairie pour que l'on vienne les photographier.



Plesse du Bourg

Les travaux de la Plesse du Bourg sont sur le point de se terminer : La plate-forme servant de piste de danse mais qui offre aussi beaucoup d'autres possibilités est terminée ; les réseaux d'eau et d'électricité passant sous le ralentisseur près du port sont installés.

Reste à terminer le ponton en bois qui reliera le port à la Plesse.

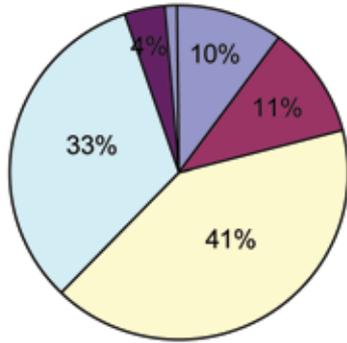
Tous ces travaux ont été entièrement financés par la Communauté de Communes.





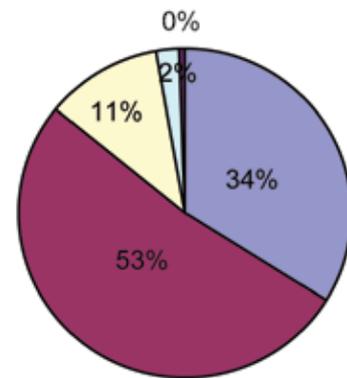
Situation financière de la commune

Recettes de fonctionnement



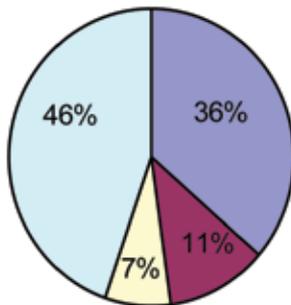
- Remboursement rémunération personnel
- Produits de service
- Reversements sur recettes
- Subventions d'exploitation
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels (1%)

Dépenses de fonctionnement



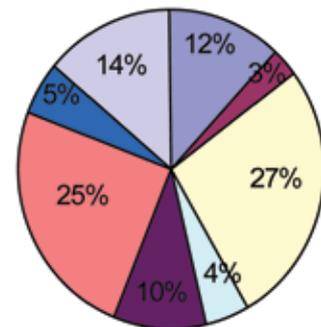
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Remboursement prêts
- Charges exceptionnelles

Recettes d'investissement



- 1 Virement de la section fonctionnement
- 2 F.C.T.V.A.
- 3 Subventions d'investissement diverses
- 4 Excédent d'investissement

Dépenses d'investissement



- Remboursement emprunts
- Cimetière
- Achat tracteur tondeuse
- Matériel bureau et informatique
- Mobilier Ecole et divers
- Aménagement salle de réunion (solde)
- Divers travaux de bâtiments
- Divers travaux de voirie

Comme vous pouvez le constater sur ces graphiques, la situation financière de la commune est saine, avec un faible endettement et des taux d'imposition parmi les plus bas du département. D'ici 2014, plusieurs grands projets seront engagés : travaux de voirie et d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques au village des Yutiers, lancement du Plan Local D'Urbanisme (durée environ 3 ans), étude sur la réhabilitation de la voirie aux Gagneries... Ceci se fera sans emprunt important ni en principe hausse d'impôts.



Manifestations culturelles 2ème semestre 2012

Samedi 21 juillet :

Grande Fête pour les 10 ans des bateliers (voir dernière page)

Samedi 6 octobre :

Loto des Bateliers

7 octobre à 16 h :

spectacle à l'église

Samedi 10 novembre :

Loto du Comité des Fêtes

Dimanche 11 novembre :

Après le cérémonie au Monument aux Morts, pièce de théâtre.

Dimanche 2 Décembre :

Marché de Noël des Bateliers

Mercredi 12 décembre :

Repas des Anciens organisé par les Familles Rurales

Dimanche 16 décembre :

Arbre de Noël des enfants de l'école organisé par le Comité des Fêtes



Le CARNET à compter de janvier 2012

NAISSANCES

*Toutes nos félicitations
aux heureux parents !*

SUINOT-BENSOUSSAN Thelma, le 15 février 2012

REBEIX Salomé, le 10 mars 2012

FRET Maëline, le 29 mars 2012



MARIAGES

*Tous nos voeux de bonheur
aux (nouveaux) époux.*

MORIN René et VALLEE Louise, 70 ans de mariage le 26 mai 2012



DECES

DELUGRÉ Michel, le 14 janvier 2012

Sincères condoléances à sa famille.

ASSOCIATION
10^{ème} ANNIVERSAIRE
DES BATELIERS

FÊTE DES BATELIERS

Samedi 21 Juillet 2012

La Chapelle Aux Naux

A partir de 10h30
à l'église

Reconstitution d'un "Pardon de Mariniers du XVIII^{ème} siècle"

Procession aux bateaux

Vin d'honneur - Restauration

Au long de l'après-midi
sur la Plesse

Guinguette - Expositions

Rallye pedestre (lots à gagner)

Jeux pour les enfants (gratuit)

Diner champêtre

A partir de 21h30
spectacles sur le port

La veillée paysanne par la compagnie Les Galoches de Farfadets

A l'auberge de la Marine : interprété par les habitants
de La Chapelle Aux Naux

Feu d'artifice du 10^{ème} anniversaire
offert par la municipalité



Alain Lamay